

# Charles J. Scicluna, The Essential Definition of Marriage according to the 1917 and 1983 Codes of Canon Law

Lanham-New York-Londres, University Press of America, 1995, xxiv-381 p. [isbn 0-7618-0021-2].

Hinweis: Diese Rezension übernehmen wir mit freundlicher Genehmigung aus der [Revue de droit canonique \(Strasbourg\)](#).

Les définitions " essentielles " : il faut prendre l'adjectif au sens philosophique du mot. Dans cette thèse soutenue à l'université grégorienne sous la direction du P. Urbano Navarrete (qui préface le livre), Charles Scicluna, aujourd'hui défenseur du lien à Malte, cherche l'essence du mariage à l'aide des définitions qu'en donnent les codes de 1917 et de 1983. 1

Après des considérations théoriques sur l'usage de la définition en droit ("*Omnis definitio in iure civili periculosa est*", prévient le Digeste 50.17) (chap. 1), le plan de son exposé devient chronologique. L'auteur examine la doctrine canonique de la nature du mariage entre 1850 et 1917 (chap. 2), puis l'interprétation et l'application du code de 1917 jusqu'en 1965 (chap. 3), la contribution de Vatican II (chap. 4), la révision du code de 1965 à 1983 (chap. 5), enfin le code de 1983 lui-même, en comparaison avec celui de 1917 (chap. 6). 2

Il va sans dire qu'il touche à des questions à la fois fondamentales et très concrètes quant à leurs conséquences, par exemple dans les officialités. Le problème posé peut se résumer ainsi : la définition du mariage a-t-elle ou non changé d'un code à l'autre ? *Quaestio disputata* ! 3

Jean Werckmeister